

INTERETS ET ENJEUX DE L'INTERCULTURALITE DANS LES FORMATIONS SOCIALES

Raymond CURIE

Institut de Travail Social de Lyon-Caluire

Université Jean Monnet de Saint-Etienne

raymond.curie@its69.org

Universalisme et relativisme culturels :

L'identité culturelle est une question qui oriente le débat sur le mode de production et d'expression des comportements humains. Sans vie sociale et culturelle, l'homme ne peut pas accéder à la condition humaine, les exemples d'enfants sauvages à travers l'histoire nous le rappellent. La culture est donc une dimension importante et c'est par son intermédiaire que les hommes évoluent, les codes culturels variant d'un groupe à l'autre.

Jean-Claude Ruano-Borbalan¹ pense que la réflexion sur la fragmentation ou l'unification culturelle ne date pas d'hier ; une forte tradition philosophique et historique a fait de l'existence des civilisations distinctes et durables l'un des fondements de la compréhension de l'histoire. Une autre analyse remontant aux philosophes des lumières et à Hegel, Marx et Weber, a fait de la modernité occidentale un universalisme destiné à la terre entière.

A l'heure actuelle trois questions peuvent se poser :

- Y a-t-il unification de la culture, sous le poids de la globalisation des échanges économiques et notamment suivant le modèle de diffusion des produits occidentaux ?

- Les valeurs et pratiques de la modernité (sécularisation, démocratie, individualisme...) ont-elles vocation à se diffuser à l'ensemble de la planète ?

- Comment peuvent s'articuler les revendications et résistances des communautés ethniques, religieuses et politiques minoritaires ou dominées de l'ensemble du monde ?

Ce type de questions est de plus en plus abordé sous des abords plus pratiques dans le quotidien des travailleurs sociaux européens en lien avec des populations ayant des références et des valeurs différentes.

Le travail social, est confronté depuis plusieurs années à l'apparition de nouvelles logiques sous l'influence des politiques libérales. Avec le développement de la globalisation, les États privilégient la loi du marché au détriment des acquis sociaux. Certaines orientations et méthodes du travail social sont remises en cause, le management et l'idée de la rentabilité progressent alors que la notion même de service public s'effrite. Dans le même temps en France, une dérive sécuritaire s'est développée avec les lois Perben et Sarkozy : la précarité est réprimée et la nouvelle loi sur la délinquance peut obliger les travailleurs sociaux à devenir

¹ Ruano-Borbalan Jean-Claude « Planète@culture.com », dans *Sciences Humaines* n°110, novembre 2000.

délateurs ; on assiste à la pénalisation des problèmes sociaux. Il s'agit là des deux piliers du néo-libéralisme.

Les jeunes issus de l'immigration subissant des violences symboliques sont les plus contrôlés par la police et les plus impliqués dans les violences urbaines. Les médias de leur côté, montrant quotidiennement les différents faits divers de banlieue (en insistant sur le côté dramatique) avec souvent des jugements de valeurs : il est difficile dans ce contexte de parler d'interculturalité et pourtant plus que jamais ce concept s'avère d'actualité.

Car autant un citoyen peut être pour une application stricte de la loi, autant il est important qu'il puisse aussi approfondir sa connaissance des problèmes, des modes de vie et comprendre l'intérêt des mesures d'accompagnement social et culturel.

Contrairement à l'approche multiculturelle où chacun peut développer ses propres pratiques et avoir ses propres valeurs à l'intérieur de sa communauté sans trop se préoccuper du voisin, l'approche interculturelle nécessite des échanges, des passerelles, une décentration de ses propres références et la connaissance des autres cultures.

En ce début de XXI^e siècle, des résistances et des alternatives se développent. C'est pourquoi depuis plusieurs années en France des professionnels du social veulent affirmer et réactualiser des valeurs et une éthique qui prennent leurs racines dans la Révolution française, les luttes sociales, certaines grandes idées du CNR (Conseil national de la résistance) en 1944 et les idées critiques issues de Mai 68².

Pour ce qui a trait à l'immigration et aux rapports entre les cultures, c'est la défense de l'interculturalité et de la citoyenneté qui est recherchée, ces idées trouvant leur ancrage dans la connaissance des spécificités culturelles avec une approche relativiste tout en soutenant une orientation universaliste avec le respect fondamental des droits de la personne humaine.

Confrontés au développement de la globalisation, et pour éviter une uniformisation basée sur les cultures dominantes des pays riches, avec notamment une influence américaine de plus en plus forte, mais pour éviter aussi les replis sectaires ethniques et religieux, les travailleurs sociaux les plus conscients ont souhaité développer une approche favorisant les échanges interculturels tout en rappelant l'importance de la laïcité et de la citoyenneté. La critique sociale leur permettant de développer des actions, mais aussi d'aider des usagers en difficulté à prendre position et à se défendre, aussi bien pour des personnes issues de l'immigration que pour des français de souche. L'objectif étant une adaptation critique à la société française.

Ce type de questions touchant à l'interculturalité a été abordé à plusieurs reprises dans le cadre des Forums sociaux et des rencontres internationales organisés par le mouvement altermondialiste mais d'une façon plus large.

Les écoles de travail social et l'interculturalité :

En France³, en Belgique, en Hollande et en Suisse notamment des formateurs des écoles de travail social et des professeurs d'universités encadrant des filières sociales ont commencé

² Des collectifs de travailleurs sociaux se sont réunis en 2004 pour préparer les Etats généraux du travail social.

³ Voir les exemples de l'IS de Lille et de l'IDS de Rouen / Canteleu, certains travaux à l'ITS de Lyon / Caluire.

depuis plusieurs années à réfléchir et à tester l'introduction de nouveaux apports importants sur la connaissance des cultures d'origine immigrée. Cette réflexion peut également s'étendre en retour aux différentes cultures nationales et régionales des pays européens.

En revanche, il s'agit d'une minorité d'enseignants et de formateurs qui ont effectué des études de terrain à propos des pratiques interculturelles et qui ont ensuite essayé de construire de véritables modules basés sur l'interculturalité.

Quelques exemples montrent le développement de ces idées⁴ :

- Un groupe de cinq *Hogescholen* néerlandaises de travail social (Driebegen, Eindhoven, Groningen, S'Hertogenbosch et Leeuwarden) s'est associé depuis quelques années en vue d'une démarche dite « d'interculturalisation » des écoles sociales.

Dans les années 80 aux Pays-Bas naît peu à peu la prise de conscience selon laquelle les travailleurs étrangers ne sont pas dans le pays de manière provisoire mais aussi la constatation que l'immigration de travail est en train de se transformer en immigration de peuplement.

Parmi les mesures prises dans les *Hogescholen* apparaissent des moyens pédagogiques, juridiques, sociaux et culturels ; et ces actions donnent une grande importance aux professions sociales auxquelles des moyens conséquents sont accordés. L'idée générale qui se dégage incite à ne pas exercer de pression dans une logique d'assimilation mais de favoriser un processus d'adaptation, tout en préservant des identités culturelles propres.

Le constat est parti de la distance entre le discours et les pratiques quant à la place des minorités dans l'action sociale.

Une nouvelle position se forge à partir des années 90, pour remplacer le discours sur les déficits par une perspective en termes de manque de pouvoir et d'accès des minorités ethniques aux processus de décision.

L'intérêt de ce projet amène des changements dans les contenus des programmes et dans la composition des équipes de formateurs. L'interculturel est placé dans une perspective large. Cependant des expériences limitées à un seul module interculturel ne suffisent pas à toucher l'institution dans sa globalité. Des transversalités et des partenariats extérieurs sont nécessaires.

- En Suisse, la situation à propos des minorités et de la diversité peut être considérée comme paradoxale. D'un côté l'Etat fédéral qui repose sur la reconnaissance et la place des minorités autochtones, de l'autre une politique restrictive à l'égard de l'immigration.

Genève est une ville internationale avec près de 40% de résidents non suisses de différents statuts sociaux. Dans les quartiers, les écoles, les transports et les services sociaux on est habitué à la diversité. Une certaine indifférence règne.

A l'Institut d'Etudes Sociales, la provenance des étudiants est diverse, de même que dans les centres d'intérêts et les lieux de stages.

Cependant la diversité culturelle des étudiants n'est pas mise en évidence. L'adoption de mesures contre la discrimination et le racisme de même que les recherches et actions à propos des minorités dans les formations ont contribué à sensibiliser les écoles.

Dans le domaine de la recherche et de la formation se développe une série de projets qui posent la question de la différence en termes de rapport entre minorité et majorité. Cette

4 Jovelin Emmanuel, *Le travail social face à l'interculturalité*, Paris, L'Harmattan, 2003.

nouvelle approche veut prendre en compte la dimension interculturelle à tous les niveaux de l'institution de formation.

Un projet de recherche-action de trois écoles suisses s'est placé dans cette perspective. Il se propose de prendre en considération au niveau collectif la différence, permettant de mener une réflexion à la fois sur les aspects structurels et identitaires auprès d'étudiants minoritaires et majoritaires, auprès des formateurs et des directions.

En France le travail social comme d'autres domaines ne reconnaît pas l'existence de minorités ethniques, même si des structures professionnelles comme le Fonds d'action sociale et le Service social d'aide aux émigrants ont apporté une certaine reconnaissance des différences.

Certaines écoles comme l'IDS de Rouen-Canteleu ont mené des réflexions sur la problématique spécifique de la relation du travail social avec les populations immigrées. Le projet INTEGRA a posé le problème en termes de luttes contre les mécanismes de discrimination institutionnelle.

Ce projet met en avant l'importance de reconnaître les minorités ethniques tout en défendant en parallèle les principes fondateurs universalistes.

- D'une façon générale en France dans les formations initiales, des cours d'anthropologie aident à connaître différentes cultures d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine par exemple mais le nombre d'heures est généralement insuffisant. Des éléments d'analyse sur l'évolution de ces cultures dans les pays d'accueil pourraient montrer aussi les écarts et les différences d'échelle entre les représentations et les pratiques mais aussi entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Des apports particuliers sur la culture française, les cultures régionales, ou sur la culture ouvrière en retour permettraient aux étudiants d'origine immigrée de mieux connaître les populations du pays d'accueil.

L'approche des différentes cultures est à aborder sous la forme d'une analyse laïque mais le fait religieux pourrait aussi être analysé afin d'expliquer d'une part les différences entre croyance et raison et d'autre part la construction de certains mythes fondateurs.

A la différence des enseignements religieux, il n'y aurait pas de « vérités » démontrées ni de prosélytisme. Les enseignants seraient issus de l'immigration pour certains et pour d'autres français depuis de nombreuses générations.

Peut-être qu'alors avec de tels apports, les méfiances des travailleurs sociaux sur le terrain pourraient diminuer vis-à-vis des références culturelles différentes et réciproquement les populations d'origine immigrée se sentiraient mieux comprises.

- Des études et recherches encadrées par des formateurs et des enseignants permettraient aux étudiants de passer plusieurs mois sur le terrain après avoir élaboré une question touchant à l'interculturalité en particulier ou à la connaissance des cultures en général.

- Des débats, des expositions, des films, des rencontres de quartier pourraient compléter la formation.

- Enfin, des échanges entre écoles et universités de pays européens mais aussi entre écoles et universités européennes avec des écoles et universités d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine restent à encourager.

- Dans la formation continue, des modules spécifiques reprenant les thèmes développés précédemment peuvent être proposés par les écoles, avec en plus ici la participation de professionnels de terrain à des recherches spécifiques, du type recherche-action.

Le travail social est en première ligne face aux difficultés sociales et aux problèmes d'adaptation culturelle, dans ces conditions l'interculturalité abordée déjà dans les formations sociales et mise en pratique sur le terrain pourra petit à petit favoriser les rencontres, les échanges et les compréhensions réciproques des personnes de différentes cultures. Par ailleurs, les professionnels du social grâce à ces connaissances, seront mieux à même d'argumenter et d'analyser des comportements et des situations devant des administrateurs et des élus qui ont des décisions à prendre. A leur niveau, les travailleurs sociaux contribueront peut-être avec d'autres professions de la société à éviter le choc des civilisations théorisé par Samuel P. Huntington.

Raymond Curie est formateur à l'Institut de Travail Social de Lyon-Caluire et sociologue à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, Il est l'auteur du livre *Interculturalité et citoyenneté à l'épreuve de la globalisation*, Paris, L'Harmattan, 2006.